

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 4 avril 2019
Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 12

**Concours d'éloquence
Association ACID - filière droit de l'UBO**

Dans le cadre de sa compétence enseignement supérieur, Quimper Bretagne Occidentale soutient des initiatives associatives de promotion de la vie étudiante sur le territoire. L'association ACID représentant la filière droit, organise la 6^{ème} édition de la finale du concours d'éloquence le 5 avril 2019 au centre des congrès du Chapeau Rouge.

Un concours d'éloquence est organisé chaque année par les étudiants de la filière droit et bilicence de l'UBO de Quimper. Ce concours permet aux étudiants de développer leurs compétences en expression orale, de prendre confiance en eux et de se confronter à un jury composé de professionnels du droit, d'élus et d'enseignants.

Cette manifestation, prévue en journée, est ouverte à tout public.

Les finalistes du concours participeront cette année à la finale du concours national à Paris. Ceci contribue au rayonnement intellectuel de Quimper Bretagne Occidentale.

Afin d'équilibrer le budget global du projet d'un montant de 9 000€, l'association ACID sollicite Quimper Bretagne Occidentale pour une subvention d'un montant de 1 000 €.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à verser une subvention de 1 000 € à l'association ACID (ligne 23-6574-710).

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 10/04/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 09/04/2019 (accusé de réception du 09/04/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*